

Autorisation d'intégration de données dans OSM

Objet : accord pour la diffusion des données du réseau de transport dans OSM

Je soussigné, Mr Lucien POMMIEZ,
Directeur de la Direction des Transports Terrestres,

Autorise par la présente l'agence 'Ōpua, Agence de Développement Durable des Territoires de Polynésie française, à intégrer les informations du réseau de transport terrestre que la Direction des Transports Terrestre a fourni, dans OpenStreetMap, la base de données géographiques libre du monde,

Ce faisant, j'assure que les données pourront être réutilisées pour un usage commercial ou non et copiées, distribuées, transmises et adaptées par n'importe quelles personnes à condition que ces dernières :

- Redistribuent les données modifiées sous la même licence afin que ces dernières soient toujours compatibles avec la licence OpenStreetMap,
- Créditent © Les contributeurs d'OpenStreetMap et indiquent le lien vers la licence ODbL2.0,

Ainsi j'assure que les données ainsi fournies sont compatibles avec la licence ODbL 2.0 associée à OpenStreetMap.

La source de provenance des données transmises à associer à chaque donnée lors de l'intégration dans OpenStreetMap est : « Polynésie française, DTT 2022 »

Fait à Papeete, le 14/06/2022

Le Directeur des transports terrestres



Lucien POMMIEZ